

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Tros mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 MARS

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Hier, les couloirs de la Chambre étaient absolument déserts. Il y avait bien une dizaine de commissions qui allaient se réunir, mais à part la commission du budget, toutes ces commissions n'avaient à examiner que des questions d'ordre tout à fait secondaires. La journée parlementaire ne présentait donc aucun intérêt.

On a distribué l'exposé des motifs de la proposition de loi, déposée par M. Boyssat, sur la réforme judiciaire. L'épuration du personnel est jugée insuffisante, les républicains rêvent d'opérer un changement radical dans l'origine de la magistrature, dans sa situation politique et sociale. Aussi, dans ce projet, figurent deux articles dont l'importance n'échappe à personne : « L'élection » de la magistrature et une « large rétribution » allouée aux magistrats. D'après ce projet radical, les tribunaux de première instance seraient supprimés. Les sentences d'appel seront rendues par un seul juge faisant partie des vingt tribunaux d'appel. Les juges de canton recevront un traitement de huit mille francs, les juges de cassation vingt mille. Telle est l'économie de ce projet qui bouleversera toute l'organisation de la magistrature.

FREYCINET EST DISPONIBLE

On lit dans le Matin, sous la signature de M. Ranc :

« Quelqu'un, dernièrement, émettait, devant M. le Président de la République, des doutes sur la solidité du ministère. C'est un équilibre quelque peu instable, disait-on. Le cabinet peut durer, mais il peut tomber d'un jour à l'autre ; il est à la merci d'un accident de séance. »

La Chambre fera ce qu'elle voudra, aurait répondu tranquillement M. Grévy ; cela

m'est égal maintenant que Freycinet est disponible !

» L'admirable, c'est que l'interlocuteur du Président de la République était, assurément, M. Charles Floquet. »

On lit dans l'Autorité :

« On assure qu'à la suite d'une visite de M. Flourens au général Boulanger, il y aurait eu rapprochement et même réconciliation entre les deux ministres. »

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR GUILLAUME

On lit dans le Temps :

« D'après un de nos correspondants de Berlin, la cour se montre fort inquiète sur la santé de l'empereur Guillaume. »

» Les médecins veillent l'empereur toute la nuit, dans la crainte qu'un dénouement fatal ne se produise avant l'anniversaire du 22 mars. »

PARASOLS ET PARAPLUIES

Notre ambassadeur à Berlin, M. Herbette, est, nous dit-on, très hilare.

Il fait des mots et les communique aux journaux officiels qui veulent bien nous en faire part. C'est ainsi qu'il aurait dit à un de ses amis, au bal de l'ambassadeur de Chine à Berlin : — « L'orage est passé ; on peut fermer les parapluies. »

Et comme l'ami demandait : — « Peut-on ouvrir les parasols ? — « En toute sécurité, » aurait répondu M. l'ambassadeur.

Il ne saurait nous déplaire de voir M. l'ambassadeur aussi confiant, surtout si cette confiance a des bases sérieuses. Toutefois M. l'ambassadeur nous pardonnera de n'avoir pas une joie aussi complète et aussi bruyante que la sienne.

Notre situation, en effet, ne nous paraît pas sans analogie avec celle des pays agités par les tremblements de terre. On croit que la secousse ressentie est la dernière. On ouvre au radieux soleil les parasols ; la gaieté pétillante. Tout à coup une secousse nouvelle

fait trembler le sol, vacarme et trépidation s'accroissent, et à nouveau l'anxiété vous étroit d'autant plus forte que la transition est plus brusque.

C'est ce qui s'est produit à Nice et à Menton ; c'est ce qui peut se produire chez nous.

Il est possible, et c'est notre plus ardente espérance, que l'hypothèse de la guerre immédiate entre la France et l'Allemagne soit écartée. La sagesse du pays et la patriotique attitude des orateurs et des journaux de l'opposition — attitude qu'ont rarement eue en semblable occurrence les oppositions républicaines — aura été pour beaucoup dans cette accalmie qu'il serait imprudent, toutefois, de prendre pour le calme.

Le sol de l'Europe reste agité, et quoi qu'en puisse dire le facétieux M. Herbette, il nous paraît imprudent « d'ouvrir en toute sécurité les parasols », car il ne faut pas perdre de vue qu'un gros nuage noir commence à crever en Bulgarie, poussé par le vent du Nord.

LES GARDES CHAMPÊTRES

Nous avons relevé les singuliers moyens de propagande personnelle employés par les « Boulangistes », car il faut croire qu'il s'est constitué un groupe de politiciens, ou tout au moins une agence de publicité, dans le but de vanter les gloires du ministre cher à l'Intransigeant et à la Lanterne. Il ne paraît point vraisemblable que des amis du général commettent des maladresses aussi grotesques. Nous avouons que l'appel aux gardes champêtres nous cause une véritable surprise.

Ce moyen raffiné de propagande dénote un esprit ingénieux, inventif.

« Une jolie surprise » est offerte aux gardes champêtres des 36,000 communes de France qui recueilleront 25 souscriptions à « l'histoire complète de la vie militaire et politique du général Boulanger. »

« Une double surprise » est réservée aux gardes champêtres zélés qui réuniront cinquante souscriptions.

« Jolie surprise » et « double surprise »

viendront en plus d'une remise pécuniaire sur chaque exemplaire vendu.

Les maraudeurs auront beau jeu si, au lieu d'être à la piste des délinquants, les gardes champêtres sont transformés en colporteurs officieux des brochures Boulangistes !

Il serait curieux de savoir de quelle source émane ce nouvel et étrange mandat confié au gardien de la loi dans nos communes rurales !

Le texte de la vie militaire et politique de « l'homme à qui sont liées en ce moment les destinées de la France » est également curieux. Au premier rang de la galerie de nos gloires militaires de l'Empire et les éclipsant toutes, figure le général Boulanger !!!

Les gardes champêtres qui recevront « une jolie surprise », voire même « une double surprise », ne seront certainement pas plus surpris que le plus ignorant des Français rougissant d'avoir méconnu jusqu'à ce jour l'une des plus grande figures militaires de notre histoire contemporaine ! EDMOND ROBERT.

Le Journal du Loiret publie les lignes suivantes :

« Le prince Victor et son père rivalisent à qui des deux témoignera au général Boulanger le plus de bonne volonté. »

» Nous croyons savoir que, sur l'ordre du prince Victor, M. de la Vallette est allé, dans les bureaux de deux journaux bonapartistes, recommander aux rédacteurs de traiter avec beaucoup d'égards le général Boulanger.

» Le prince Napoléon a fait savoir, de Rome, à un de ses amis et à un journaliste du parti, qu'il ne parlait là-bas du général Boulanger que sur le ton de l'éloge.

» On n'a pas manqué d'instruire le général Boulanger du bien que les deux princes lui voulaient, à l'envi. »

On écrit de Saint-Etienne :

« Les propriétaires du puits Chatelus

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

IV

Tout prend fin en ce monde, les beaux jours et les beaux rêves des amoureux. L'air se faisait froid sur les côtes normandes : les baigneurs et les hirondelles tournaient leurs regards et leurs ailes du côté du midi et se disposaient au départ.

Amélie quitta Villers la première. Julien, pour ne pas choquer les convenances, se résigna à retarder de deux jours son retour à Montreuil. La séparation devait être de courte durée ; les adieux néanmoins furent touchants comme s'ils avaient dû être éternels. Pour les cœurs véritablement épris, tout éloignement est un deuil ; toute absence un déchirement.

— Ah ! soupira Julien, combien vont me sembler longues et vides ces deux journées qu'il me faut passer loin de vous ! C'est mon bonheur que vous allez emporter dans les plis de votre robe, ne me laissant ici que l'ennui pour compagnon. Hélas ! vous partiez, ce ciel sera triste et ce pays maussade, car vous m'avez fait toute la joie et toute la beauté.

Amélie rougit d'aise. Ce que la voix de Julien lui disait en accents passionnés, elle le ressentait elle-même au fond de l'âme.

— A bientôt, murmura-t-elle, en dissimulant par un sourire la larme qui glissait entre ses paupières.

— Oh ! oui, à bientôt, et pour toujours cette fois ; les délais imposés à notre union touchent à leur terme. Encore un mois, un siècle, et je pourrai vous nommer ma femme et rien ne s'opposera plus à notre bonheur.

Deux jours plus tard, Julien se dirigea à son tour vers Paris. La route lui parut interminable. Il se trouvait seul dans le wagon. Rien ne vint distraire sa pensée qu'il fut libre de reporter entièrement vers Amélie. Il éprouvait un bonheur indicible à se rappeler tout ce qui se rapportait à elle : les moindres paroles qu'elle avait échangées à Villers, la robe qu'elle portait à telle heure, les sentiers qu'ils avaient parcourus ensemble, et ces mille riens inaperçus des indifférents, mais qui sont l'aliment de l'amour.

Il éprouvait véritablement, pour la première fois de sa vie, cet amour pur, éthéré, d'essence divine, tout de sacrifice et de dévouement, qui porte deux cœurs, deux âmes, deux êtres, à s'immoler l'un à l'autre et à unir leurs destinées par d'indissolubles liens.

Amélie occupait toute sa pensée. La Normandie,

si pittoresque à l'arrière-saison, le laissait insensible. S'il regardait distraitemment, par la portière ouverte, le paysage qui fuyait, il ne voyait que l'image de la bien-aimée qui, radieuse et souriante, s'interposait entre lui et les objets extérieurs.

— Ah ! pensait-il, la bonne figure que va faire mon oncle Montcornet, quand je vais lui dire confidentiellement : « Mon bon petit oncle chéri, que je vous remercie ! Vous avez déniché, pour votre étourneau de neveu, le plus charmant oiseau bleu qui soit sous le soleil. C'est un mariage de raison que vous vouliez me faire contracter en me présentant à Amélie ; eh bien ! mon bon oncle, l'homme propose, mais l'amour dispose. La fiancée de votre choix est adorable, et je l'adore à en perdre le manger et le boire. Oh ! comme il nous faudra vous dorloter, Amélie et moi, pour vous récompenser un peu de tout le bonheur que vous nous procurez ! »

Ce fut dans cette heureuse disposition d'esprit que Julien arriva à la maison de Montreuil.

L'inévitable Rigobert lui ouvrit. L'aide-jardinier avait la crinière plus hérissée et la mine plus renfrognée que jamais ; mais l'avocat n'y prit point garde. Il courut à son oncle qui arpenta à grands pas le sol de la cour. Le bonhomme l'accueillit à bras ouverts.

— Ah ! te voilà, s'écria-t-il. Dieu soit loué. Ta

présence me sauve.

— Courez-vous donc quelque danger, mon bon oncle ?

— Si je cours !... Un danger immense, mon ami.

— Bon Dieu ! vous m'effrayez.

— Une épée de Damoclès est suspendue sur ma tête. Il faut l'enlever, Julien, il faut l'enlever au plus vite.

— Nous l'enlèverons, mon oncle ; mais que vous est-il donc arrivé ?

— Ah ! c'est tout une série de calamités sans nom... les pêches... le concours... la médaille... J'en mourrai...

— Calmez-vous.

— J'en ferai une maladie, te dis-je ; c'est certain.

Julien regarda son oncle à deux fois, pour s'assurer si ce n'était pas le cerveau du bonhomme qui avait besoin de guérison.

— Expliquez-vous, de grâce, dit-il.

— Tais-toi ; laisse-moi parler. Ah ! quelle excellente idée tu as eue, mon bon Julien, d'étudier, de faire ton droit, de devenir avocat.

— Vous trouvez, mon oncle ?

— Un avocat connaît tout, sait tout, se mêle de tout, embrouille tout, confond tout, débrouille tout, et mène à bien tout ce qu'il veut.

— Je ne comprends pas.

n'ont pas attendu que le gouvernement et les représentants législatifs du département de la Loire prissent l'initiative d'une intervention généreuse en faveur des parents des victimes de cette épouvantable catastrophe dont le contre-coup devait les atteindre plus douloureusement encore que tous autres. Dès la première heure, ils se sont hâtés de faire rechercher, à l'aide des livrets, laissés en leurs mains, les noms et les demeures des ouvriers blessés et morts qui avaient été transportés à l'hôpital ou qui manquaient à l'appel. Et immédiatement les mesures ont été prises pour qu'il fût opéré, sans tarder, à domicile, une première et large distribution de secours en argent et en vêtements. »

Voici, d'après le *Mémorial de la Loire*, les derniers renseignements recueillis sur la catastrophe de Saint-Etienne :

« De puissants barrages seront construits pour intercepter la communication entre les chantiers voisins du puits de la Culatte et les galeries du puits Chatelus n° 4.

« Un courant d'air s'est établi, en effet, dans la mine, par l'intermédiaire de ces deux puits. L'air descend par Chatelus et remonte par la Culatte après avoir passé sur une couche de bouille incandescente dont il avive la combustion. La Culatte joue le rôle d'une cheminée de forge et Chatelus celui d'un ventilateur géant.

« On espère que lorsque, grâce aux barrages, l'air ne pourra plus circuler, le feu s'éteindra peu à peu. »

ÉTRANGER

BULGARIE. — La régence bulgare est parvenue à réprimer la révolte militaire de Silistrie. Le principal instigateur a été tué au moment où il cherchait à se sauver en Roumanie. Ses partisans ont pris la fuite.

Mais, pendant que l'apaisement se faisait d'un côté, l'insurrection se manifestait d'un autre. On avait dû transporter rapidement à Silistrie une partie des troupes de Routschouk. Pendant cette absence, le reste des troupes avait imité l'exemple de Silistrie. On a dû se battre. Cette fois encore, le gouvernement de la régence est resté victorieux ; du moins les dépêches l'affirment.

Mais il se peut que l'état de trouble s'accroisse dans tout le pays et rende l'occupation de la Bulgarie par les forces russes tous les jours plus vraisemblable.

— Le complot insurrectionnel qui vient d'éclater en Bulgarie avait été préparé depuis longtemps. Il devait se produire à la fois dans les principales villes, mais la régence ayant saisi un certain nombre de correspondances avait pu changer plusieurs des commandants de garnison.

— On télégraphie de Sofia, 4 mars :

« On assure que les papiers saisis à Silistrie seraient compromettants pour plusieurs notabilités du parti de l'opposition.

« Le bruit court que MM. Zankoff et Karaveloff seraient parmi les personnes arrêtées. »

— Tais-toi ; laisse-moi parler. Ah ! vous allez en voir de dures, monsieur mon ennemi ! Ah ! vous avez cherché la lutte ! Ah ! vous m'avez provoqué ! Eh bien ! soit, en guerre ! nous combattrons jusqu'au bout sans trêve ni merci. Rira bien qui rira le dernier. Vous apprendrez à vos dépens ce que vaut un homme comme moi, un Moncornet venu à Paris en sabots, enrichi dans la mercerie à force de volonté opiniâtre, et qui possède dans sa famille un avocat de premier ordre.

— Mais mon oncle...

— Tais-toi ; laisse-moi parler. Un procès, Julien ; c'est un bon procès que je veux ; quelque chose de soigné ; quelque chose de colossal. Tu vas m'arranger cela. N'épargne ni soins, ni démarches, ni huissiers, ni juges, ni papier timbré. Lance assignations sur assignations. Soudoie au besoin les folliculaires ; je veux que les journaux en retentissent ; je veux que tout le monde en parle, de Montreuil-aux-Pêches à la rue Saint-Denis. On paiera ce qu'il faudra. Je suis riche, je ne regarde pas au prix, pourvu que j'en aie pour mon argent.

— Je traiterai vos intérêts comme les miens propres.

— Bien. Merci. Je compte sur toi.

— Soyez tranquille, pour mes débuts au barreau, je ferai un coup de maître. A propos, contre qui plaidons-nous ?

ITALIE. — Il se confirme que le ministère Depretis reste tout entier et qu'il se représentera devant la Chambre pour provoquer un vote de confiance.

On croit que le Parlement sera convoqué la semaine prochaine.

ESPAGNE. — Les cercles politiques sont très émus d'une circulaire de la Russie adressée à ses agents à l'étranger ; dans cette circulaire, la Russie déclare qu'elle s'est séparée de l'alliance des trois Empires et qu'elle reprend sa complète liberté d'action dans les affaires de l'Europe. Cette nouvelle émane de la meilleure source.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 mars.

Le marché est moins animé aujourd'hui ; toutefois les tendances restent fermes : 3 0/0, 79.92 ; 4 1/2 0/0, 108.50.

L'action du Crédit Foncier continue son mouvement de hausse ; on est à 1,356. Les obligations foncières et communales à lots sont très recherchées. Les emprunts 1879, 1880, entièrement libérés, gagneront encore 25 fr. avant d'avoir épuisé la marge des plus-values certaines.

L'action de la Société Générale est demandée à 462.50. L'assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le 26 mars ; c'est dans cette réunion que doit être fixé le dividende de l'exercice écoulé qui ne sera pas inférieur à 12.88, chiffre du précédent.

La Banque d'Escompte a eu aujourd'hui encore un marché très animé. On la traite à 465 et 467.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est à 600. Le conseil d'administration fait annoncer que le dividende du second semestre sera de 7.50, ce qui portera à 15 fr. le dividende de l'exercice entier.

L'action de Panama se tient très ferme à 401. En janvier, on a extrait 1,051,000 mètres cubes. Ces résultats sont pleins de promesses, d'autant que ce n'est que dans le courant de février que la majorité des excavations des chantiers de la Culbra devaient commencer à fonctionner.

Actions de nos chemins de fer très fermes. Les obligations sont bien demandées.

Nouvelles militaires.

Dans sa séance de mardi, la commission de l'armée a entendu la lecture du rapport de M. Thiers sur l'instruction militaire obligatoire pour les jeunes gens de dix-sept à vingt ans. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées. Toutefois, la commission a invité M. Thiers à compléter sa proposition par un article additionnel précisant la nature des infractions et les peines à appliquer aux délinquants en établissant les responsabilités, afin de ne pas laisser la définition des peines à un règlement d'administration publique.

Le prince Albert-Victor, fils aîné du prince de Galles, qui servait jusqu'à présent en qualité de lieutenant au 40^e hussards, vient de passer son examen de capitaine, et prendra du service dans le régiment d'infanterie actuellement en garnison à Gibraltar.

— Contre Renaud.

— Hein ! vous dites ?

— Je dis que nous allons plaider contre Renaud, parbleu !

— Quoi, contre le père d'Amélie... mais c'est impossible, mon oncle. Je rêve ; j'ai la berlue, j'ai mal entendu. Quoi ! un vieil ami de douze ans !

— Mon ami, lui ! allons donc ! jamais de la vie ! c'est un Tartuffe qui s'est insinué chez moi sous le couvert de l'amitié pour mieux m'exploiter, pour mieux me trahir. Un faux-frère, un Judas, un...

— Oh ! mon oncle, pouvez-vous...

— Toi qui connais le Code, toi qui est ferré à glace sur la chicane ; toi qui sais tous les trucs, toutes les ressources, tous les détours du temple de Thémis, tu vas me mener rondement cet animal, hein ! Pas de ménagements ! Lutte à mort ! Guerre sans merci ni trêve ! Des assignations, des assignations, une montagne d'assignations ! Il faut que le Renaud en creve de rage.

— C'est toi qui en créveras, vieille bête ! cria d'une fenêtre du premier étage la voix courroucée de l'ex-chef de bureau.

— Il m'insulte ! Prends note qu'il m'a insulté ; c'est un grief de plus à mettre à sa charge. Il me paiera celui-là avec les autres.

(A suivre.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Au moment où nous mettons sous presse ont lieu les funérailles du général Michaux. Deux escadrons de l'Ecole de cavalerie lui rendent les honneurs.

M. le général L'Hôte, M. le général Dauloux, le cadre de l'Ecole de cavalerie et le corps des officiers se sont réunis autour de sa dépouille. Un grand nombre de ses concitoyens sont venus également rendre honneur à l'homme de bien qui comptait de si vives sympathies dans notre cité.

Au cimetière, M. le général L'Hôte a retracé en quelques mots la vie militaire de M. Michaux et a rappelé ses brillants états de service. Nous espérons pouvoir donner *in extenso* le texte de ce discours.

LA GRANDE MARÉE DU 4 MARS

Les journaux ont dit par erreur que le 9 mars aurait lieu une marée de syzygie, qui serait probablement la plus forte du siècle ; cette marée n'aura lieu que le 4 mars.

Le 9 mars, jour de la pleine lune, la marée n'aura que 106 degrés, tandis qu'elle atteindra, le vendredi 4 mars au soir, 148 degrés.

PLUS DE DOMESTIQUES ÉTRANGERS !

La plupart des journaux de Paris publient l'information suivante :

« Le ministre de la guerre vient d'interdire aux officiers mariés d'employer des domestiques de l'un ou l'autre sexe d'origine étrangère. Tout récemment, on a découvert qu'un officier d'un très haut grade avait, sans le savoir, comme gouvernante de ses enfants, la femme d'un capitaine allemand en garnison dans les provinces annexées. Ce n'est pas la première fois que pareil fait se présentait ; déjà en 1875, dans le personnel domestique d'un commandant de corps d'armée, s'était glissé un serviteur germanique. »

La mesure que vient de prendre le général Boulanger est excellente. Nous regrettons d'être obligé d'ajouter qu'elle était nécessaire. Le patriotisme et le bon sens n'eussent-ils pas dû suffire, en effet, à l'imposer depuis longtemps ?

Il y a quelques semaines à peine, dans une ville de l'Ouest que nous ne voulons pas nommer, une bonne allemande, au service d'un officier, parlait, devant les autres domestiques, en termes pleins de haine et de mépris, de la France et des Français, ajoutant que « bientôt les Allemands reviendraient et ne feraient qu'une bouchée de l'armée française ? »

Et la femme qui tenait ce langage était — et est encore très probablement — aux gages d'un officier français !

Encore une fois, croit-on que le ministre de la guerre n'ait pas sagement agi en prenant la mesure ci-dessus ? — Z.

(L'Anjou.)

Les équipes de la Société nautique de Tours et du Rowing-Club de Tours ont promis d'apporter leur concours à la réunion de printemps de la Société nautique de Saumur, annoncée pour le dimanche 27 courant.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs :

« Monsieur le Directeur,

« Je viens de rencontrer chez un de mes amis une brochure que je tiens à vous signaler. Elle porte pour titre tout simplement ces mots : « A la mémoire de M. l'abbé Louis Levoyer, chanoine honoraire de la cathédrale d'Angers et ancien supérieur de Combrée. » — J'ai eu beau tourner, retourner la couverture et les premiers feuillets, je n'ai pas pu découvrir autre chose que le nom du libraire-éditeur, M. Henri Briand. Qui donc, me disais-je, a écrit cela ? N'at-trappe pas qui veut ce style à l'allure vive et

facile, cette simplicité ornée, cette prose transparente, faite de mots limpides qui laissent voir l'idée tout entière, l'expriment et jamais ne la voilent. Une si élégante clarté unie à tant de naturel trahit, la chose est par trop évidente, une main rompue à l'art d'écrire. Qui donc a fait cela ? La question revenait toujours, et en lisant j'allais à toutes les meilleures adresses. L'auteur enfin s'est révélé. Il a signé son œuvre. En tournant le dernier feuillet, j'ai lu ceci : « Ecole des Hautes-Études de Saint-Aubin. A. Crosnier, prêtre. » Vous dire combien j'ai été heureux à ce moment, cela ne fait rien à la chose ; mais, pour le sûr, si cette notice est le coup d'essai de M. Crosnier, le coup d'essai de M. Crosnier est un coup de maître. Pas de surprise pour qui connaît l'auteur.

« A quel propos, direz-vous, me parler de cette brochure ? Déguster quelques pages bien pensées, bien écrites, est chose fort agréable et que je prise beaucoup. Mais, Dieu merci ! notre Anjou voit paraître souvent, des livres faits pour donner aux connaisseurs ce délicat régal. »

« Je vais vous dire : le livre en question a, il me semble, un intérêt local. En bons Saumurois que nous sommes, vous et moi, nous nous intéressons, n'est-il pas vrai, aux choses et aux hommes de notre pays. Eh ! bien, M. l'abbé Louis Levoyer était un Saumurois, et j'ai été tout heureux de lire dans le chapitre consacré à l'histoire de ses jeunes années, mille détails curieux sur la cure de Saint-Pierre et la vie de ses habitants en 1806, sur la petite école cléricale ou maîtrise que M. l'abbé Forest installa dans une annexe de la sacristie, le prompt succès qu'elle obtint, les brillants élèves qui la rendirent illustre, et les tracasseries gouvernementales dont elle fut l'objet. Je me suis senti fier en apprenant qu'un prêtre de Saumur avait devancé tous les autres dans la lutte pour la liberté d'enseignement, et qu'il s'était fait maître d'école en face de l'Université vingt-sept ans avant les courageuses audaces de Lacordaire et de Montalembert.

« Le reste du livre nous éloigne un peu, il est vrai, des rives de la Loire : nous sommes à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice, au collège de Combrée, dans les rues de la cité angevine et à la cathédrale. Mais le séminariste exemplaire de Saint-Sulpice, l'humaniste distingué et l'habile supérieur de Combrée, le chanoine pieux et savant, est un Saumurois, et ce titre de compatriote tient l'attention du lecteur toujours éveillée. D'ailleurs, les faits racontés sont intéressants en eux-mêmes. Lisez-moi par exemple le chapitre second où l'on voit revivre tout le vieux Combrée de l'âge héroïque avec ces figures vénérables : M. Drouet, l'énergique fondateur. M. de Beauvoys, M. Piou, l'infatigable aumônier, qui, dans un ministère de 50 années, forma la jeunesse à la vie chrétienne et envoya tant de missionnaires porter l'Évangile aux peuples de l'Orient. Si vous voulez vous délasser et sourire un peu, assistez aux célèbres quintettes dans la chambre de M. Louis Levoyer ; ou bien si vous aimez mieux vous enivrer de belles fêtes, d'applaudissements et d'éloquences, parcourez les pages consacrées à redire les jours de gloire du nouveau Combrée, les brillantes séances académiques, les joutes oratoires et les visites fameuses faites à des écoliers par le père Lacordaire, dom Guéranger, Monseigneur Dupanloup, Montalembert, Aug. Nicolas, et M. de Falloux.

— Reposez-vous de tout ce bruit et faites votre moisson de pieuses pensées en assistant à la mort de notre saint compatriote. Est-il rien de plus touchant que le récit de sa dernière journée, et de plus édifiant que ses dernières paroles ?

« Je suis bien sûr que vous ne vous repentirez pas d'avoir acheté ce livre et que vous me saurez gré de vous l'avoir fait connaître.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

» X. »

On nous écrit :

« Monsieur le Rédacteur, » Beaucoup ignorent, dans le monde cynégétique, l'existence d'un charmant petit équipage de chevreuil, monté tout récemment et dû à l'initiative et à l'amour sacré de la chasse de MM. Proust, marquis de Broc, Paul de la Motte de Reges et le comte Lair, de Blou. » Composé de 46 beaux bêtards poitevins

et saintongeais, cette meute a remplacé avantageusement l'équipage du marquis de Maille, qui a presque quitté le pays et ne chasse plus dans la contrée comme par le passé.

» L'équipage de Monnoie fait prise sur prise, et, deux fois par semaine, les nombreux invités, associés de chasse, nombre de gentlemen du pays et officiers des garnisons environnantes, entendent sonner l'hallali après un ravissant laisser-courre de quelques heures.

» Nos félicitations les plus sincères à nos jeunes et grands veneurs de forêts de Monnoie.

» Nous apprenons que l'équipage du baron de Rochebouët, déjà si renommé, est arrivé en déplacement en forêt de Chandoleio.

» Agréer, etc.

» UN ABONNÉ. »

COURS DE CHANT, DE DÉCLAMATION LYRIQUE ET DE MISE EN SCÈNE

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Neveu, l'excellent premier basse, directeur actuel des Théâtres d'Angers, Saumur et Cholet, se fixe définitivement à Angers, où il se propose d'ouvrir un cours de chant, de déclamation lyrique et de mise en scène.

M. Neveu consacrera un jour par semaine à Saumur. Les personnes qui voudront s'adresser à lui pourront lui écrire 70, rue Plantagenet, à Angers.

THÉÂTRE DE SAUMUR

L'Hamlet d'Ambroise Thomas, qui sera donné lundi prochain sur notre scène, a été représenté à l'Opéra il y a près de vingt ans. Ce grand ouvrage lyrique n'a encore été joué qu'une seule fois à Saumur, à la fin de janvier 1878, par la troupe de M. Chavannes. Une forte chanteuse et trois danseuses avaient été engagées pour cette représentation.

Ce fut, on se le rappelle, un très grand succès.

M. Neveu a droit à notre gratitude en permettant au public saumurois d'assister de nouveau à la représentation de l'œuvre capitale d'un des premiers compositeurs français, inspirée par l'une des plus magnifiques créations du grand poète de l'Angleterre.

La partition de M. Ambroise Thomas est des plus remarquables. Parmi les pages les plus saisissantes, citons seulement, au premier acte: le duo d'Hamlet et d'Ophélie, qui renferme cette belle phrase: « Doute de la lumière... »; le chœur très original des seigneurs et des pages. Le prélude symphonique qui précède l'apparition du spectre au deuxième acte, l'air d'Ophélie, l'aria de la reine, « Ne pars pas, Ophélie! », phrase délicieuse; la chanson bachique, dite par Hamlet. Le monologue philosophique « Être ou ne pas être », plein de grandeur. N'oublions pas le beau trio dit par la Reine, Ophélie et Hamlet, une des plus belles inspirations de l'œuvre. Enfin, la scène de folie, si touchante, si poétique, et la mort d'Ophélie qui clôt le quatrième acte. Le cinquième acte, sombre et lugubre, renferme

la chanson de deux fossoyeurs, et la marche funèbre, phrase triste et désignée, remplie de célestes aspirations.

Aucun dilettante ne voudra manquer cette rare occasion d'assister à la représentation d'un des plus beaux ouvrages du répertoire de grand opéra, lequel vient d'être brillamment interprété sur la scène angevine.

ANGERS.

Les fêtes de la mi-carême. — Un comité s'est constitué pour l'organisation des fêtes de la mi-carême. Le programme sera bientôt communiqué à la presse.

Ce programme sera, dit-on, très varié. MM. Chanlouineau, du Palais des Marchands, Caheu, de la Grande Maison, et P. Bouvet, des Classes laborieuses, sont les principaux instigateurs de ces fêtes de bienfaisance.

BAYARD DE LA VINGTRIE

La Patrie, faisant l'histoire du 110^e de ligne, rappelle un trait d'héroïsme du siège de Paris en 1870, à la gloire d'une famille angevine:

« Voici maintenant Bayard — quel nom prédestiné! — Bayard de la Vingtrierie: il a dix-sept ans à peine, il s'est engagé dans le corps franc du capitaine de Lalou, et se bat comme un petit lion: il tombe la cuisse fracassée par une balle.

» Ses camarades veulent l'emporter: — « Laissez-moi, leur dit-il. J'ai mon compte! »

» Cependant, MM. de Lalou, Biadelli et de Cavillon l'enlèvent et le prennent dans leurs bras; mais une nouvelle balle vient le frapper sur leur poitrine!

» Les balles, la mitraille continuent de pleuvoir. Qu'importe! Ils n'abandonneront pas leur cher fardeau! Et d'un pas ferme, le front haut, ils s'éloignent. L'enfant était mort! Sur cette tombe d'un héros de dix-sept ans, ils n'ont fait graver qu'un mot: Bayard! »

POITIERS.

Mort d'une centenaire. — Le Journal de la Vienne annonce la mort de M^{me} veuve Bonnet, décédée hier matin à l'âge de 100 ans et 18 jours.

M^{me} veuve Bonnet était la mère de M. Bonnet, ancien sous-préfet de Gien en 1870, et la belle-mère du docteur Brossard.

ENFANT AGÉ DE DOUZE ANS, VENDU VINGT FRANCS PAR SA MÈRE

L'histoire a narré la vente de Joseph livré par ses frères.

On raconte aujourd'hui à Dinan la vente du fils X. par sa mère pour la somme modique de 20 francs.

Le marché, dit l'Union dinannaise, aurait eu lieu sur la place publique ou dans l'un des quartiers excentriques de la vieille cité, et l'enfant serait parti avec ses acheteurs, gens étrangers, faisant partie d'un cirque. C'est triste, fort triste, vraiment.

un mariage qui devait être pour elle une source continuelle de larmes, les vains efforts qu'il avait faits plus tard pour obtenir la rupture de cette union et comment enfin il s'était résolu à le rompre lui-même, acceptant à l'avance, comme une punition méritée, le châtement qu'on lui réservait.

Emprisonné à Mazas, il refusa absolument de recevoir la visite de sa femme et celle de sa fille.

— Ma conscience est en repos, dit-il, mais aux yeux de tous je suis un criminel, et je ne veux pas que celles qui sont habituées à voir en moi un honnête homme et à me respecter, se trouvent dans l'obligation de devenir complices de l'action que j'ai commise en l'approuvant, ou de me blâmer en la réprouvant.

Le procès ne fut pas long à instruire. M. Archambault refusa énergiquement le concours d'un avocat.

Toutefois M^{me} Archambault s'adressa à l'un des plus illustres, et il fut convenu qu'il se ferait désigner comme avocat d'office.

Ah! ce fut une douloureuse période pour les deux femmes, Madeleine et sa mère, que celle qui s'écoula avant l'ouverture des débats devant la cour d'assises.

Que de larmes! que de sanglots! quel désespoir!

Madeleine comprenait toute la grandeur du sa-

TERRIBLE ACCIDENT

Il est d'usage, dans certaines contrées de l'arrondissement de Loudéac, lorsqu'un mariage a lieu, de faire des courses à cheval auxquelles participent tous les jeunes gens invités à la noce.

Une course avait lieu ces jours derniers à laquelle prenait part un jeune homme de Haut-Corlay, nommé Yves Milein.

Au signal, les cavaliers partent à fond de train: l'émotion s'empare bientôt des spectateurs en voyant tourner la selle de Milein. Le malheureux cavalier, perdant l'équilibre, est renversé, et l'un de ses pieds, pris dans l'étrier, l'empêche de se dégager.

Il a été ainsi entraîné, par son cheval emporté, sur un parcours de 1.500 mètres. On n'a pu que relever son cadavre.

L'ENCRE DE TANNEGUY LEFÈVRE

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les encres étaient détestables; la plupart se sont effacées, ont jauni de façon à rendre l'écriture à peu près illisible, ou ont si bien brûlé le papier que tout ce qu'elles ont touché a été pulvérisé et comme découpé à l'emporte-pièce.

Cependant, quelques écrivains préparaient leur encre eux-mêmes d'après des formules particulières, et, généralement, ces encres ont assez bien résisté. Un savant membre de la Société des bibliophiles, M. Le Prévost, a retrouvé par hasard et publié la recette de l'encre dont se servait Tanneguy Lefèvre (1615-1672), habile professeur de l'Académie de Saumur, latiniste érudit et délicat, père de M^{me} Dacier, notre célèbre compatriote, recette qu'il avait formulée soigneusement sur un exemplaire de TERENCE, édition de Leyde (1644), annoté de sa main. Le volume de la Société des bibliophiles dans lequel cette recette a été publiée par M. Le Prévost étant assez rare, ceux de nos lecteurs qui sont amateurs de bonne encre nous sauront gré de la reproduire ici.

« Prenez, dit Tanneguy Lefèvre, demi-livre de casse, trois chopines de vin blanc, plein la moitié d'une coque de noix de gomme en poudre; on ne le verse dans le liquide que lorsqu'il est diminué de deux doigts.

» Demi-quarteron de couperose rose, laquelle on fait fondre sur une pelle rouge; on ne l'introduit dans le mélange qu'après qu'il est réduit de moitié par une ébullition à petits bouillons; à partir de cette injection, on ne le fait plus bouillir, mais on le tient près du feu et on le mouve avec un bâton de figuier.

» Après cette manipulation, la confection de l'encre est terminée, et il n'y a plus qu'à la filtrer toute tiède dans un linge.»

Cette recette, essayée par plusieurs personnes, a donné une encre d'une limpidité merveilleuse et d'un noir superbe.

Le plus succulent des desserts est sans contredit les Ananas conservés dans un sirop de sucre préparé par la Maison Toutoute, de la Martinique. — Cet excellent

crime de son père et maintenant elle s'expliquait pourquoi le récit de l'abominable action de son mari, tenant son enfant au-dessus de la barre d'appui de la fenêtre et menaçant de le jeter sur le pavé, avait laissé son père si indifférent en apparence. C'est qu'alors le vieillard avait arrêté dans son esprit la condamnation et la mort du misérable.

Combien elle se repentait d'avoir raconté ce fait à son père!

Mais il n'était plus temps de le regretter.

L'affaire était indiquée pour la plus prochaine audience.

Ce jour-là, M^{me} Archambault et sa fille durent se tenir à la disposition du tribunal, non pour être entendues comme témoins, mais pour fournir les renseignements qui pourraient leur être demandés.

Quant à l'avocat, il avait soigneusement noté tout ce qui était de nature à faire connaître les excellents antécédents de l'accusé, et parmi toutes les personnes appelées à témoigner, il ne s'en trouvait pas une qui ne fût là pour parler en sa faveur.

Cependant il ne fallait pas songer à nier la culpabilité du meurtrier, ni à l'attribuer à un mouvement d'emportement.

M. Archambault n'avait pas voulu qu'il subsistât le moindre doute à cet égard.

produit, mis à la portée de tous par son prix modique, n'est vendu à l'ÉPICERIE CENTRALE que 0 fr. 95 c. la boîte contenant un Ananas entier.

HERNIES

Guérison Radicale

Et soulagement immédiat,

obtenu par l'appareil à pelote plastique, moulé dans les hôpitaux sur les divers cas de hernies. Médaille et breveté s. c. d. c. Seul possesseur CH. DE THOMAS-BIONDETTI PÈRE, herniaire-spécialiste, à Bordeaux, 10, place Fondaudouge, 10, sera à consulter en personne à Saumur, hôtel de la Paix, le 11 mars; à Tours, hôtel de la Boule-d'Or, le 12 mars.

NI DÉPÔT, NI VOYAGEURS. Ne répond qu'aux lettres affranchies ayant timbre pour réponse. CONCESSION AUX TRAVAILLEURS.

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Souverain contre les Indigestions, les Maux d'estomac, de cœur, de tête, etc., etc. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre Rhume, Refroidissement, Grippe, etc. 47 ans de succès, 41 récompenses. Dépôt partout.

REFUSER LES IMITATIONS

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 5 mars,

Avec le concours de M^{me} PAULINE VAILLANT et GARELLE

HAMLET; grand opéra en 5 actes, musique d'Ambroise Thomas.

Au 4^e acte, grand divertissement.

Dimanche 6 mars,

MIGNON, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Ambroise Thomas.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 6 mars,

Le PACTE de FAMINE, drame en 5 actes.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 7 mars 1887,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} Pauline VAILLANT, chanteuse légère, et de M^{me} GARELLE, contralto

HAMLET

Grand opéra en 5 actes.

paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique d'AMBROISE THOMAS.

Distribution:

Hamlet	MM. Nury.
Laërte	Bailly.
L'ombre du feu roi	NEVEU.
Le roi	Norval.
Le fossoyeur	Guernoy.
Marcellus, 1 ^{er} fossoyeur	Piquet.
Horatio	Florantin.
Polonius	Robert.
Ophélie	M ^{me} Pauline Vaillant
La reine	Gareilly.

Au 4^e acte, LA FÊTE DU PRINTEMPS

Divertissement réglé par M^{me} LECHEF, dansé par M^{me} Alexandrowa, Ricci et Giraud.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN DRAME DE FAMILLE

— Monsieur le commissaire, c'est précisément parce que j'ai soixante ans passés, que ma carrière est finie, que j'ai pensé que je ne pouvais pas mieux employer les dernières années de ma vie qu'en en faisant le sacrifice pour rendre à ma fille bien-aimée la tranquillité et le bonheur qu'elle croyait avoir à jamais perdus.

— Monsieur, cette façon d'excuser un meurtre est inadmissible.

— Pardon, monsieur le commissaire, je n'ai nullement l'intention de l'excuser, je l'explique, voilà tout.

— Alors, vous n'éprouvez aucun regret d'avoir cédé à cette criminelle inspiration?

— J'eusse été désolé de blesser inutilement M. Aubert, puisque cela n'eût rien changé à la condition de ma fille; la mort de cet homme est une délivrance pour elle, je n'ai donc pas à le regretter, et je suis tout prêt à payer de ma tête la dette que je dois à la société.

Ce fut tout ce qu'on put tirer de l'accusé.

Aucune fanfanterie, rien dans ses paroles qui trahit la colère ou l'exaspération; il raconta en détail comment il avait presque imposé à sa fille

Devant le juge d'instruction, il avait exactement tenu le même langage que devant le commissaire de police, et à l'audience, lorsque, après la lecture de l'acte d'accusation, il fut procédé à son interrogatoire, il répéta mot pour mot ses déclarations préalables, se reconnaissant l'auteur du crime et en acceptant toute la responsabilité.

Cela n'empêcha pas que le procès ne suivit sa marche habituelle.

L'aveu d'un accusé ne suffit pas pour convaincre les juges, qui veulent entendre les dépositions des témoins, et l'avocat a pour devoir de défendre son client contre son propre entraînement; d'ailleurs, on a vu des innocents s'accuser d'un crime qu'ils n'avaient pas commis, uniquement pour sauver le véritable criminel.

Donc les témoins déposèrent et ce fut à qui, parmi eux, citerait quelque trait de bonté, de charité, d'humanité de celui qui était assis au banc d'infamie.

L'avocat plaïda et raconta éloquentement les cruelles déceptions de Madeleine, ses angoisses, et il eut le bon goût, tout en indiquant à grands traits les défauts de la victime, de ne pas insister sur ses torts; la mort les effaçait tous, et il présenta Aubert sous les traits d'un inconscient, livré à des habitudes d'intempérance qui avaient fini par lui oblitérer le sens moral, plutôt que comme un être vil et méprisable.

On lui sut gré de cette modération.

(A suivre.) H. GOURDON DE GENOULLAC.

Etude de M^e DOUET, notaire à Beaufort.

Les créanciers de M. Victor GOUIN, ex-pâtisseries-traiteur aux Roisiers, sont priés de s'adresser à M^e DOUET, notaire à Beaufort, pour toutes réclamations qu'ils auraient à faire à leur débiteur. (153)

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte passé devant M^e BRAC, notaire à Saumur, le 15 février 1887, enregistré, M. Louis IMBERT-ARCHAMBAULT et M. Louis IMBERT-DELANÇON, son fils, marchands épiceries à Saumur, ont établi entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation de la maison d'épicerie, confiserie, conserves et vins fins, en détail et demi-gros, ayant pour enseigne : *Epicierie Parisienne*, situés à Saumur, rue d'Orléans.

La raison et la signature sont : *Imbert et fils*.

Le siège de la Société est à Saumur, rue d'Orléans, à l'angle de cette rue et de la rue Dacier.

Chacun des associés a pleins pouvoirs de gérer, administrer et signer pour la Société.

Le fonds social est de 30,000 fr. La Société a commencé le 30 janvier 1887, elle finira le 30 janvier 1892.

Des expéditions en tiers de l'acte constitutif de Société ont été déposées à Saumur, au greffe du Tribunal de commerce et à la Justice de paix du canton sud.

Pour extrait : BRAC.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

BON MOBILIER A Vendre aux enchères

DIMANCHE 13 MARS 1887, à 1 heure précise, et jours suivants, au domicile de M^{me} veuve VRASSMÉ, au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux.

Literie, meubles, linge, garde-robe, va, argenterie et quantité de bons objets.

Au comptant et 10 0/0 en sus.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable,

PETITE PROPRIÉTÉ, à Beaulieu (Saumur);

MAISON et JARDIN de 22 ares, bordés par la grande route;

QUÉTIER en face, contenant 76 ares;

Et UN HECTARE environ de terre, à Champigny.

S'adresser à M. LATREILLE-MOUSNAULT, place Notre-Dame, et à M^e BRAC, notaire. (111)

A VENDRE TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille. Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNIERRE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

AU PALAIS DES MARCHANDS

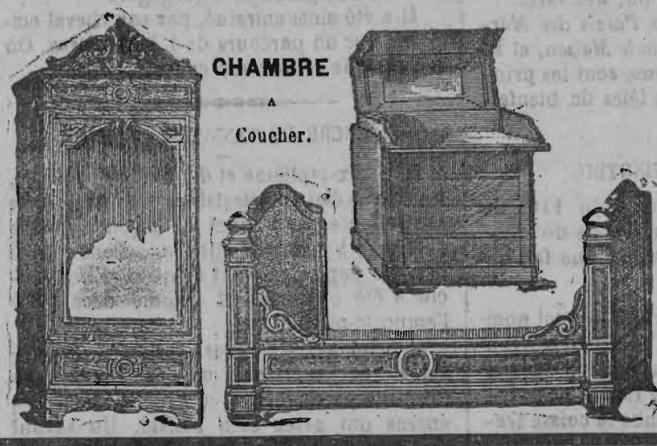
RUE BAUDRIÈRE, 75, 77, 79

ANGERS — Rue du Petit-Prêtre, 14, 18, 20, 22, 24 — ANGERS

Six immenses galeries de plus de mille mètres carrés chacune sont toujours garnies de Meubles, de Sièges et de Tissus de toutes sortes pour

AMEUBLEMENTS

Le grand succès de la Maison du PALAIS DES MARCHANDS vient de ce qu'elle a toujours les meilleurs contre-maitres et les meilleurs ouvriers dans toutes les spécialités.



CHAMBRE

Coucher.

MEUBLES DE STYLE

Meubles modernes

MEUBLES DE CUISINE

Glaces — Tapis — Couvertures

Literie — Sièges — Tentures

Chaises — Rideaux, etc., etc.

Le CATALOGUE GÉNÉRAL, illustré, est à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 42.

VENTE

Sur saisie immobilière

D'une Maison

AVEC SES DÉPENDANCES

Sise à Saumur, rue Fardeau, 75.

Saisie sur M. Paul CADIEU, propriétaire à Bagnaux.

Mise à prix : 4,000 fr.

Le loyer annuel de cette maison est de 1,000 francs.

L'ADJUDICATION aura lieu le samedi 19 mars 1887, heure de midi, à la barre du Tribunal civil de Saumur, audience des criées.

S'adresser, pour tous renseignements :

1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2° Au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M^{me} GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nantilly. (437)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1888,

GRANDE MAISON

Occupée par M. Chaussepied, rue de la Petite-Bilange.

S'adresser à M. GAGNEUX, propriétaire à Presles. (50)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

UNE PETITE CAMPAGNE

Située aux Rives, sur le bord de l'Authion,

Comprenant maison de maître avec jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

UN CHALET

Situé à la Croix-Cassée, près le Chaudeau, commune de Villebernier,

Avec 23 ares de jardin bien plantés.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (113)

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine,

L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;

Vin rouge nouveau à 80 fr.;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport : « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 229 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat fut en faveur de l'Injection Peyrard, et donna 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 MARS 1887.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 1/2 % amortissable	79 95	79 85	Est	785	785	Gaz parisien	512 50	513 25	Paris-Lyon-Méditerranée	388	382 50
4 % (nouveau)	105 75	105 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1237 50	Est	388	382 50	Midi	386	386
Obligations du Trésor	108 43	108 50	Midi	1135	1140	Midi	386	386	Nord	393	394 50
Banque de France	508	505	Nord	1540	1535	Nord	386	386 75	Orléans	388 75	388 75
Société Générale	415 50	415 00	Orléans	1326 25	1325	Orléans	386	386 75	Ouest	386	386 75
Comptoir d'escompte	402 50	401 25	Ouest	875	885	Ouest	386	386 75	Paris-Lyon-Méditerranée	381 50	382 50
Crédit Lyonnais	1000	1000	Compagnie parisienne du Gaz	1462 50	1470	Paris-Lyon-Méditerranée	381 50	382 50	Paris-Bourbonnais	383 50	385
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1360	1360	Canal de Suez	1977 50	1975	Paris-Bourbonnais	383 50	385	Canal de Suez	590	595
Crédit mobilier	275	272 50	C. gen. Transatlantique	510	510	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	529			
			Russe 5 0/0 1870	97	96 50	Obligations communales 1879	477 50	477 50			
						Obligat. foncières 1879 3 %	474	477			
						Obligat. foncières 1893 3 %	374 45	374 50			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

AVIS

M^{me} MOGUIET, 6, rue du Petit-Versailles, a l'honneur de prévenir qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

AVIS

Depuis le 1^{er} Mars, le Bureau de Tabac, qui était rue de l'Hôtel-de-Ville, a été transféré rue Dacier, en face la Caisse d'Épargne.

Changement de Domicile

A partir du 5 MARS, les bureaux de M. LIÉNARD, banquier à Saumur, seront transférés rue Dupetit-Thouars, n° 41.

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demande une place pour la Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

Rue Saint-Jean, n° 51 et 53

MODES

ON DEMANDE une apprentie pour les Modes. Conditions avantageuses.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Neimes, Hèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

L'Onguent Souverain de A. FLOU

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encastique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 32^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr. pour six mois. 3 fr. 50 pour trois mois. 2 fr. 50

Étranger (Union postale)..... 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que les cours détaillés des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Saumur, Imp. P. GODET.